

**Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre**

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre tenue **le 2 février 2015**, à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence du maire suppléant monsieur Étienne Parent, et à laquelle sont présents les conseillers suivants : Roger Couture, Gilbert Bilodeau, Roland Gagné, Raynald Champagne et Maryse Lapointe.

Mario Grenier, maire absent.

Résolution numéro 16-2015

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution numéro 17-2015

Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2015

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 12 janvier 2015 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

Résolution numéro 18-2015

Estimation pour les travaux d'égout sur la rue Principale

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre désire effectuer des travaux de réfection d'égout sur la rue Principale ; qu'une estimation des travaux doit être faite, que celle-ci doit être confidentielle, que des scénarios ont été soumis par écrit aux élus, il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité de retenir l'estimation du scénario # 2 dans le document transmis par la directrice générale, que l'ouverture des soumissions est prévue pour le 24 février 2015 à 15 heures.

Résolution numéro 19-2015

Aide financière pour formation des pompiers

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité Saint-Sylvestre désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre prévoit la formation de six pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Lotbinière en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Roland Gagné et appuyé par Roger Couture et résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Lotbinière.

Résolution numéro 20-2015

Autorisation à circuler sur notre territoire

Attendu qu'une demande de droit de passage en quad a été présentée par Marcel Gagnon, organisateur de la randonnée Féerie des couleurs de St-Pierre de Broughton; Que cette randonnée traversera le territoire de la municipalité Saint-Sylvestre pour emprunter certaines routes établi selon l'itinéraire présenté; Que cette activité aura lieu le 20 septembre 2015; Que la Sûreté du Québec ainsi que le Ministère des Transports appuient leurs démarches;

En conséquence, il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité d'autoriser la randonnée féerie des couleurs de St-Pierre de Broughton de circuler sur le territoire de la municipalité Saint-Sylvestre le 20 septembre 2015.

Rencontre des personnes et période de questions des citoyens

Monsieur Christian Routhier est venu présenter des remerciements au nom du Club des Montagnards ainsi que du club Chasse et Pêche pour la commandite apportée pour l'achat de la surfaceuse.

Rapport des comités

Bibliothèque : Deux clés ont été remises à la bibliothèque contre un dépôt total de \$ 50. Des prix pour l'enseigne ont été déposés. Nous allons opter pour Impressions JKL. On va récupérer un cadre usagé. L'inspecteur municipal va le remettre fonctionnel et le repeindre.

Loisirs : De très bons commentaires pour la patinoire et l'anneau de glace, les gens sont très contents. Les nouveaux haut-parleurs ont été installés.

Matières résiduelles : Commande de conteneurs bientôt.

Centre Multifonctionnel : Le dossier concernant le puits avance, on devrait régulariser le tout sous peu. Le 23 janvier, Roger Couture et Ginette Roger, ont rencontré Dominic Vaillancourt de chez Béland et Lapointe afin de valider certaines informations sur le projet d'agrandissement. Quelques soumissionnaires seront invités pour le projet.

Inspecteur municipal : Travaux d'égout sur la rue Principale, l'appel d'offre a été lancé le 23 janvier dernier. Ouverture des soumissions le 24 février à 15 heures à nos bureaux.

Déneigement, Diane Jacques est revenue à la charge jeudi dernier concernant la neige sur son terrain. On demande à l'inspecteur de porter une attention particulière et de prendre des notes au besoin.

Pont couvert, nous avons entré en communication avec WSP pour ce dossier. Olivier Bourque a évalué auprès du ministère des transports quelle étude devrait être faite pour justifier un nouveau pont. Pour faire ce genre d'étude la municipalité devra déboursier entre \$ 8 000 et \$ 10 000. On va entrer en communication avec la municipalité de Ste-Clothilde afin de prendre des informations sur la façon qu'ils se sont pris.

Une demande d'André Bilodeau été faite, lorsqu'il a besoin de transport (au niveau de la régie pour bris de camion) est-ce que l'inspecteur municipal peut aller le chercher lorsqu'il est mal pris. Le conseil est d'accord que l'inspecteur, lorsque c'est possible, aille chercher André Bilodeau, que les frais rattachés à cette situation soient facturés à Régie inter municipale de Beaurivage

M.R.C. : Prochaine rencontre à Dosquet le 11 février.

Pompiers : Gilles Chabot est venu nous parler de la pompe portative qu'on devra prévoir changer. André Bilodeau n'est plus le responsable des travaux d'entretien et maintenance à la caserne.

Résolution numéro 21-2015

Achat d'une pompe portative pour le service incendie

Attendu que la pompe portative est défectueuse ; attendu que son achat remonte au début de années 1980 ; que le directeur incendie fait des démarches pour trouver des pièces pour la

réparer ; que les pièces sont font très rares ; que le montant à déboursier pour la réparer est évaluer à \$ 5000 - \$ 6000 ; que des soumissions ont été demandées pour l'achat d'une pompe portative neuve ; il est proposé par Roger Couture, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité d'acheter une nouvelle pompe portative au montant de \$ 11 500 plus taxes chez Boivin Gauvin Inc.

Salon des jeunes : Sortie prévue le 28 février au Domaine du Radar. Glissades en luge et souper.

Développement local : Chemin de St-Rémi, rencontre concernant l'hébergement le 10 février à la salle du conseil à Ste-Marie.

Corporation DÉFI : Glissades en fin de semaine, il a été demandé à Richard Therrien de nous dire les tâches qui seront attribuées à Pierre Croteau lors de cette semaine afin que le tout soit clair.

Comité éolien : 5 à 7 au centre multifonctionnel le 26 février avec les personnes directement impliquées dans le projet. Les 3 municipalités seront présentes (élus), propriétaires de terrain et personnes de la MRC. Le tout sera sur invitations.

L'année 2015 sera principalement consacrée à finaliser la configuration des emplacements des éoliennes, finaliser le processus de l'étude environnementale ainsi que toutes les ententes nécessaires (propriétaires, municipalités, CPTAQ) pour débiter le projet.

ANNÉE 2016 : Obtention des permis, déboisement prévu en mai-juin, construction et améliorations des chemins d'accès.

ANNÉE 2017 : Poursuivre et terminer la construction, ériger les éoliennes et la mise en service.

Comité famille : Maison de la famille, fête son 25^e anniversaire le 22 février, au complexe de Seigneurie à St-Agapit, il devra y avoir une personne de la municipalité présente lors de cette activité. Gilbert Bilodeau sera peut-être présent à cette activité. **Centre Femme de Lotbinière,** brunch le 8 mars à la salle des Lions à St-Flavien, il faudra qu'il y ait des représentants de la municipalité. Madeleine Breton et Lucie Turmel ont accepté d'être les femmes remarquables pour notre municipalité.

Résolution numéro 22-2015

Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 4971 à 5008 inclusivement tel que présentés dans le rapport.

Varia : rien de particulier

Levée de l'assemblée est faite à 21 heures 12 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 2 mars 2015.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Étienne Parent, maire suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Maire